

Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2025

Mme MASSIMI



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 janvier 2025 sous réserves d'incidents



Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 SAULT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 Code de Procédure Civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26/05/2021, Mme Virginie Marie **MASSIMI**, en son vivant retraitée, ayant demeuré à AUREL (84) 1485, chemin de la Blache - Le Chavoul. Née à MARSEILLE(13) le 05/06/1938. Veuve de Monsieur Antoine Dominique SAVINO, et non remariée. Non soumise à un pacs ou partenariat. De nationalité française. Décédée à SAULT (84) le 08/10/2024.
A consenti un legs universel.



Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2025

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 18/12/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane -B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.